



Maladies chroniques, parcours de soins coordonnés et spécialistes de proximité

Janvier – Mars 2015

Définition de la Maladie Chronique p.03

Méthodologie et taux de retour p.04

Représentativité p.06

Signalétique des répondants p.08

Votre pratique dans la prise en charge de vos patients p.11

La coordination des soins de vos patients p.18

Vos conseils éducatifs, thérapeutiques et d'accompagnement p.27

Synthèse p.31

La maladie chronique se caractérise par :

- La présence d'un état pathologique de nature physique, psychologique ou cognitive, appelé à durer ;
- Une ancienneté minimale de trois mois, ou supposée telle ;
- Un retentissement sur la vie quotidienne comportant au moins l'un des trois éléments suivants :
 - une limitation fonctionnelle des activités ou de la participation sociale,
 - une dépendance vis-à-vis d'un médicament, d'un régime, d'une technologie médicale, d'un appareillage ou d'une assistance personnelle,
 - la nécessité de soins médicaux ou paramédicaux, d'une aide psychologique, d'une adaptation, d'une surveillance ou d'une prévention particulière pouvant s'inscrire dans un parcours de soins médico-social.

Méthodologie et taux de retour

Administration des questionnaires

Base de départ | **7 366** médecins spécialistes à exercice mixte

Envoi par courrier | A4 recto-verso lettre + questionnaire et Lettre T
7 366 ex.

Envoi par email | 2 529 ex.

Retours	Papier	539	89%
	Internet	65	11%
	Global	604	

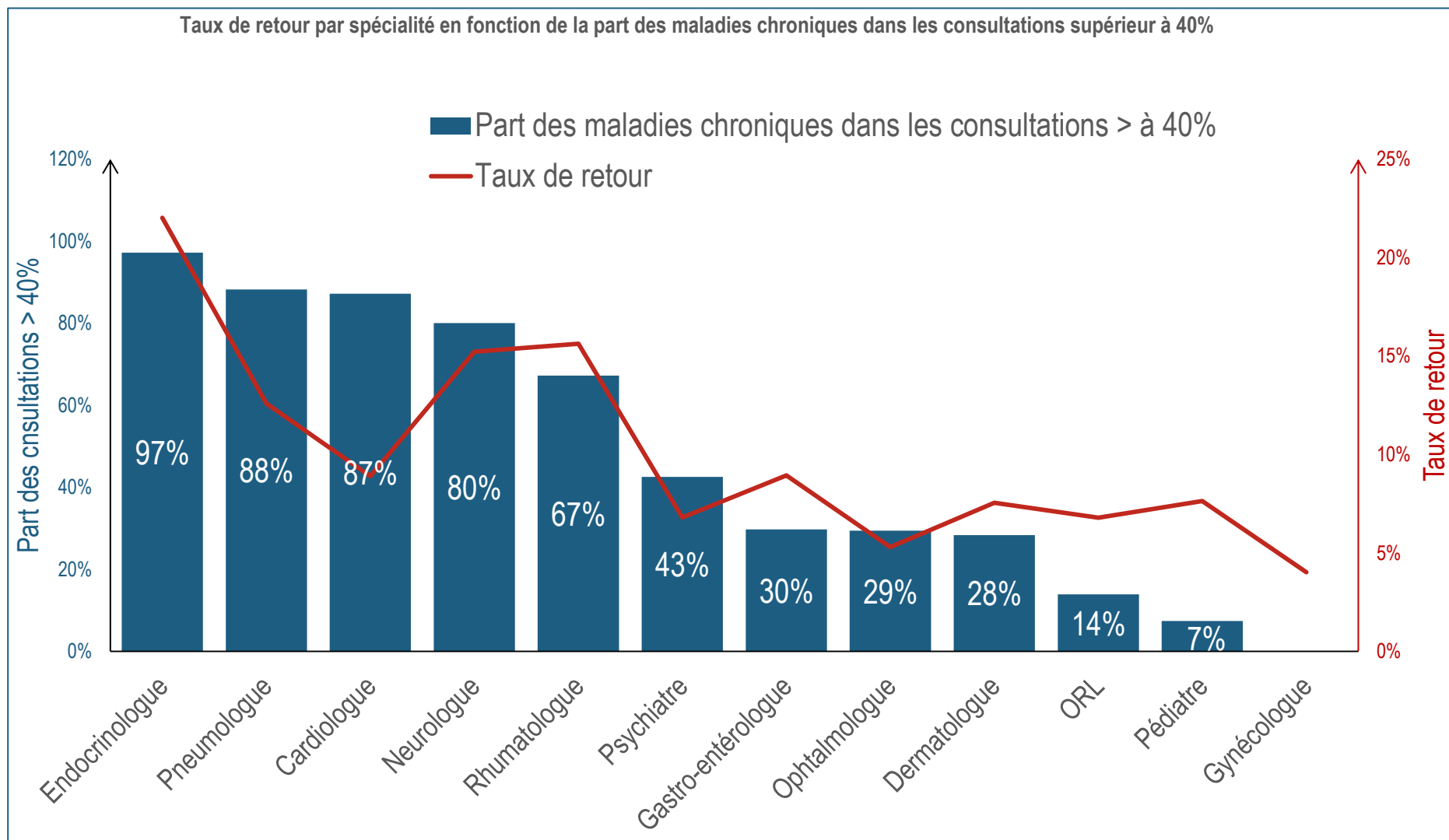
Taux de retour brut = 8,2%

Taux de retour net* = **8,5%**

*hors NPAI

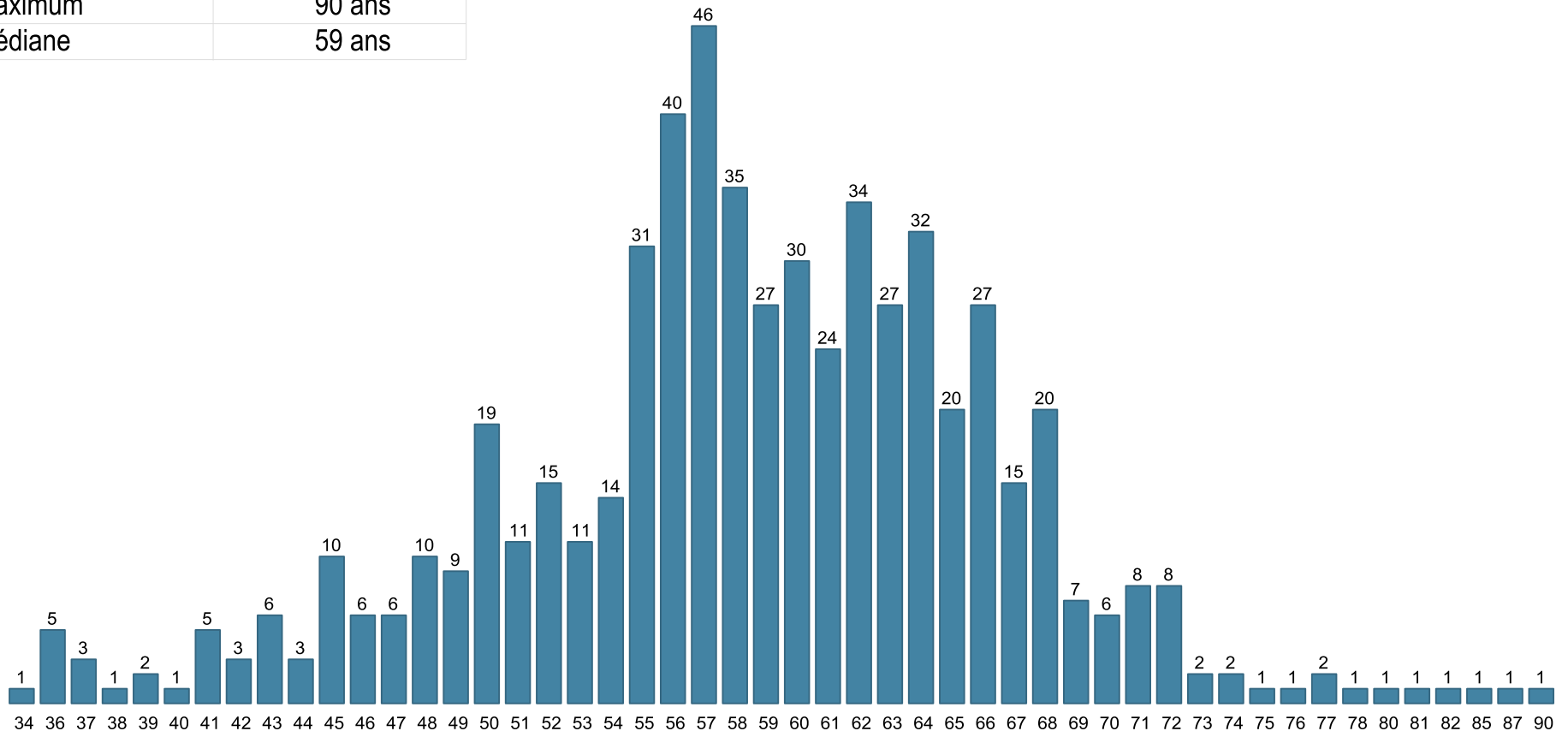
Représentativité

Taux de retour



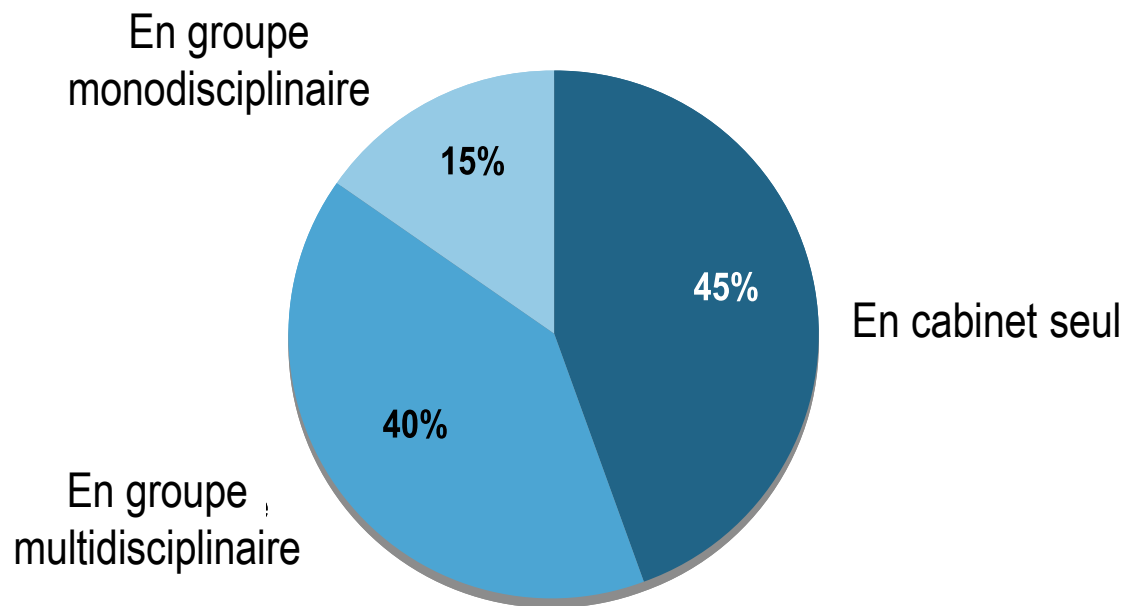
Signalétique des répondants

	Age (2014)
Moyenne	58,6 ans
Ecart-type	8,03 ans
Minimum	34 ans
Maximum	90 ans
Médiane	59 ans



Type d'exercice

	Effectifs
En cabinet seul	262
En groupe multidisciplinaire	235
En groupe monodisciplinaire	89
Total	586

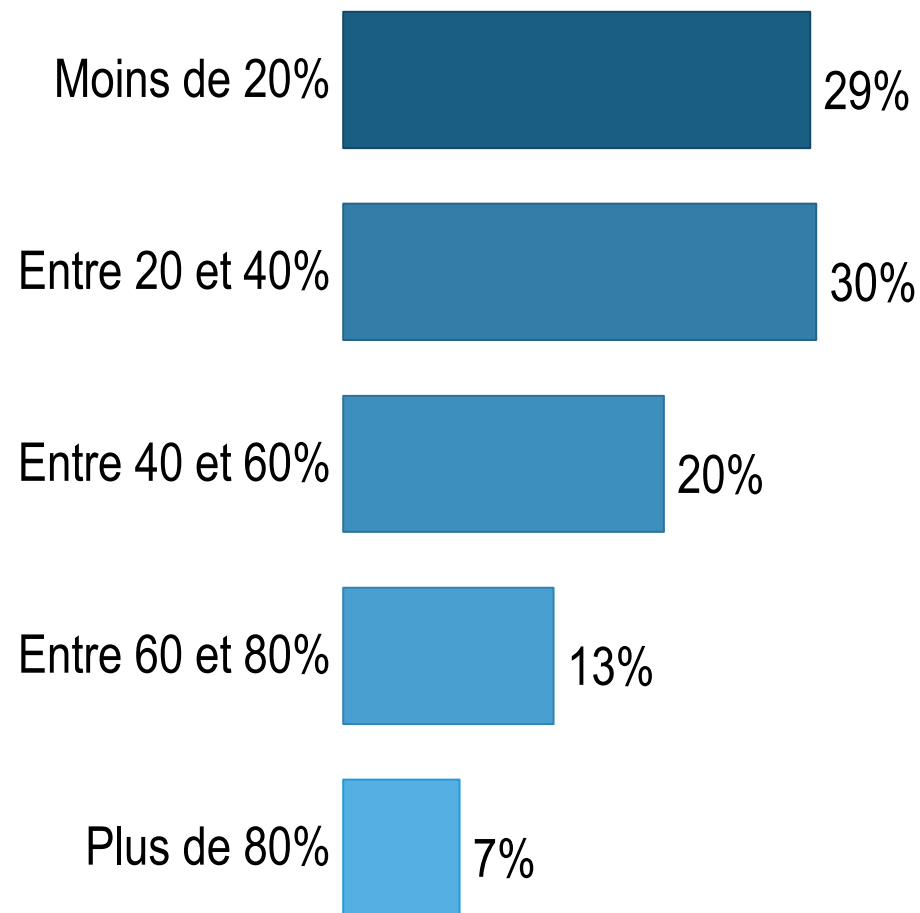


Votre pratique dans la prise en charge de vos patients atteints de maladies chroniques

Part des maladies chroniques

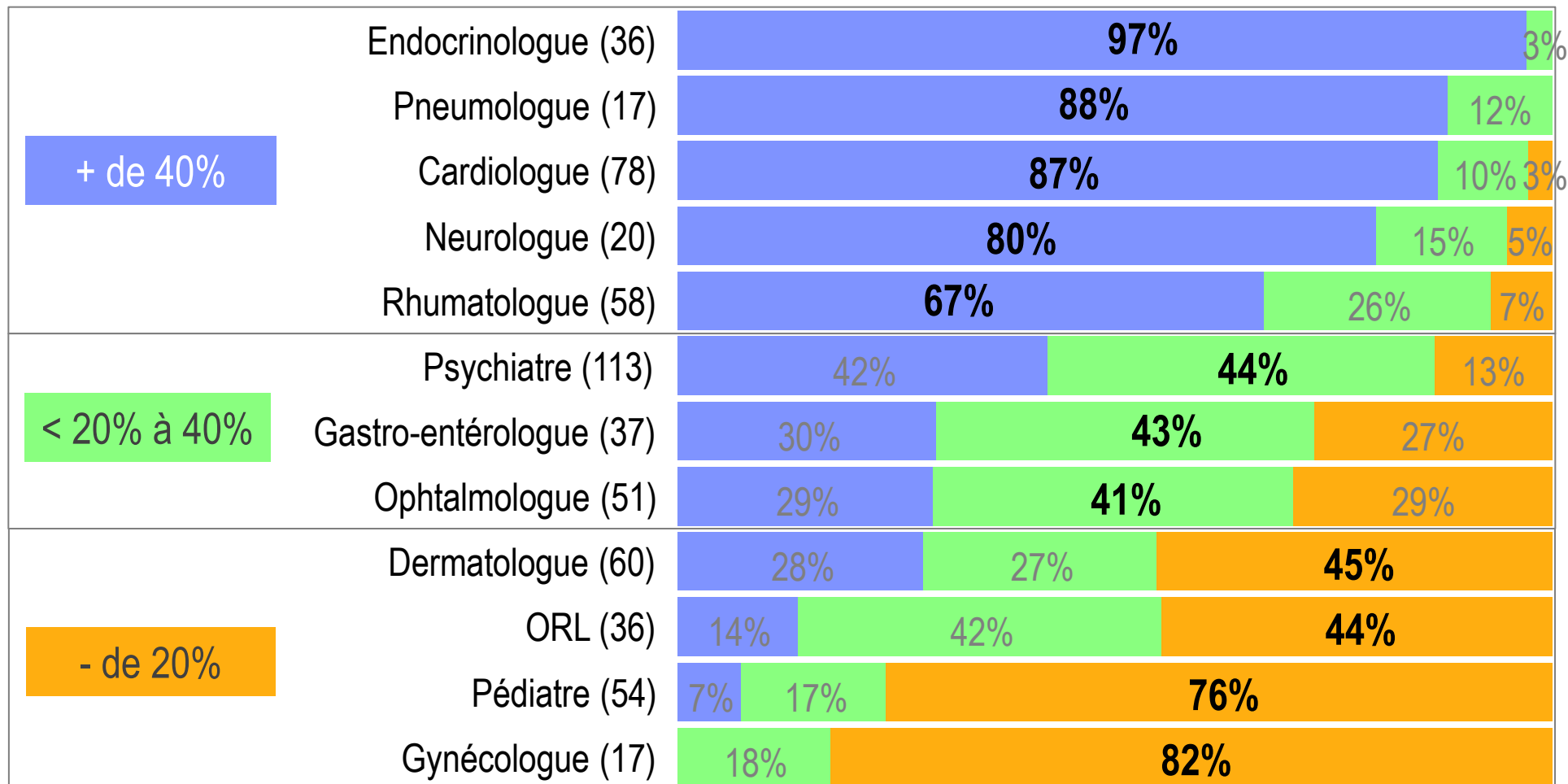
Dans votre activité professionnelle, quel est le pourcentage de vos consultations représenté par les maladies chroniques ?

	Effectifs
Moins de 20%	176
Entre 20 et 40%	178
Entre 40 et 60%	121
Entre 60 et 80%	79
Plus de 80%	44
Total	598



Part des maladies chroniques par spécialité

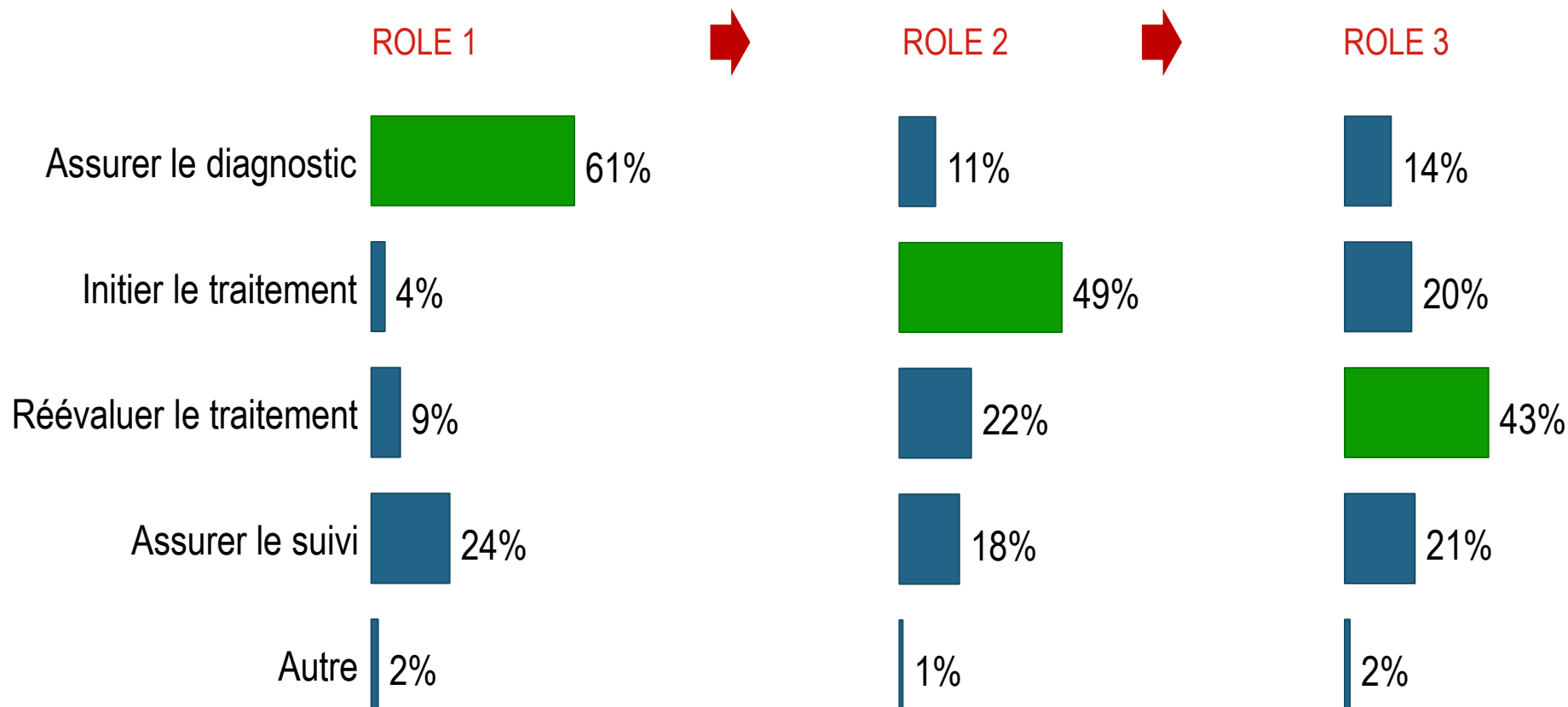
Spécialité / Pourcentage de vos consultations représenté par les maladies chroniques



■ > de 40% ■ 20 à 40% ■ < de 20%

Rôle dans la prise en charge

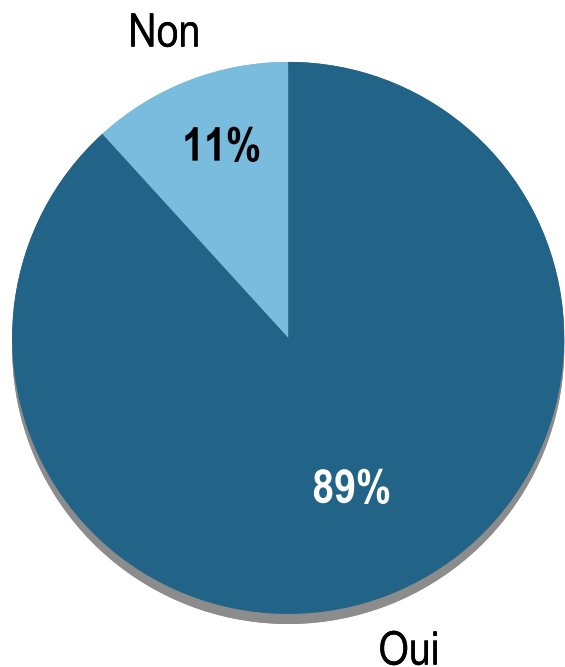
Comment qualifiez-vous votre rôle, dans la prise en charge des patients atteints de maladie chronique ? (par ordre de fréquence)



Intervention en urgence

Intervenez-vous en cas d'urgence pour les patients suivis dans le cadre de leur maladie chronique ?

	Effectifs
Oui	520
Non	67
Total	587

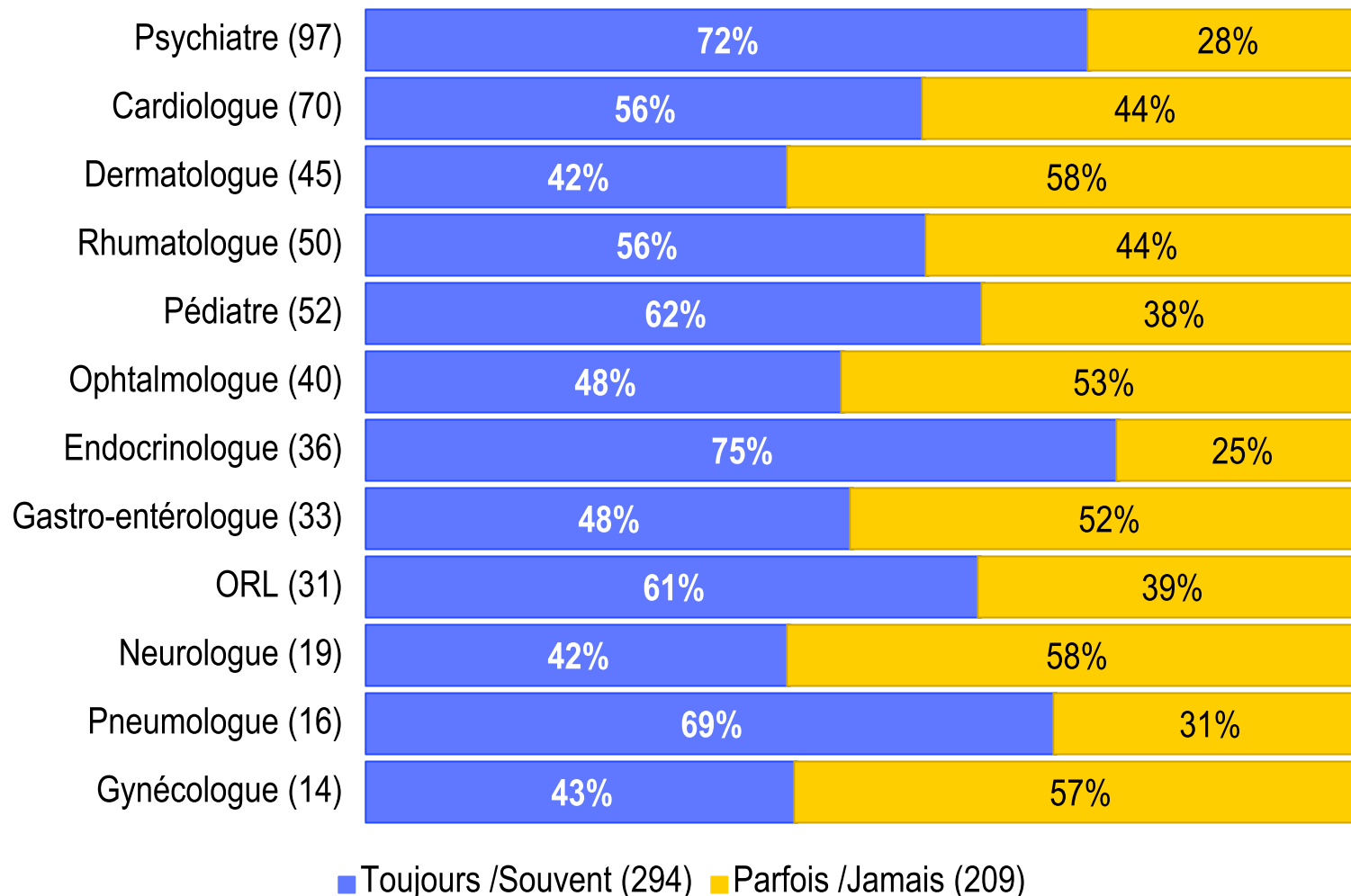


Votre intervention permet-elle d'éviter une hospitalisation ?

	Effectifs	Pourcentage
Toujours	20	4%
Souvent	285	55%
Parfois	209	40%
Jamais	7	1%
Total	521	

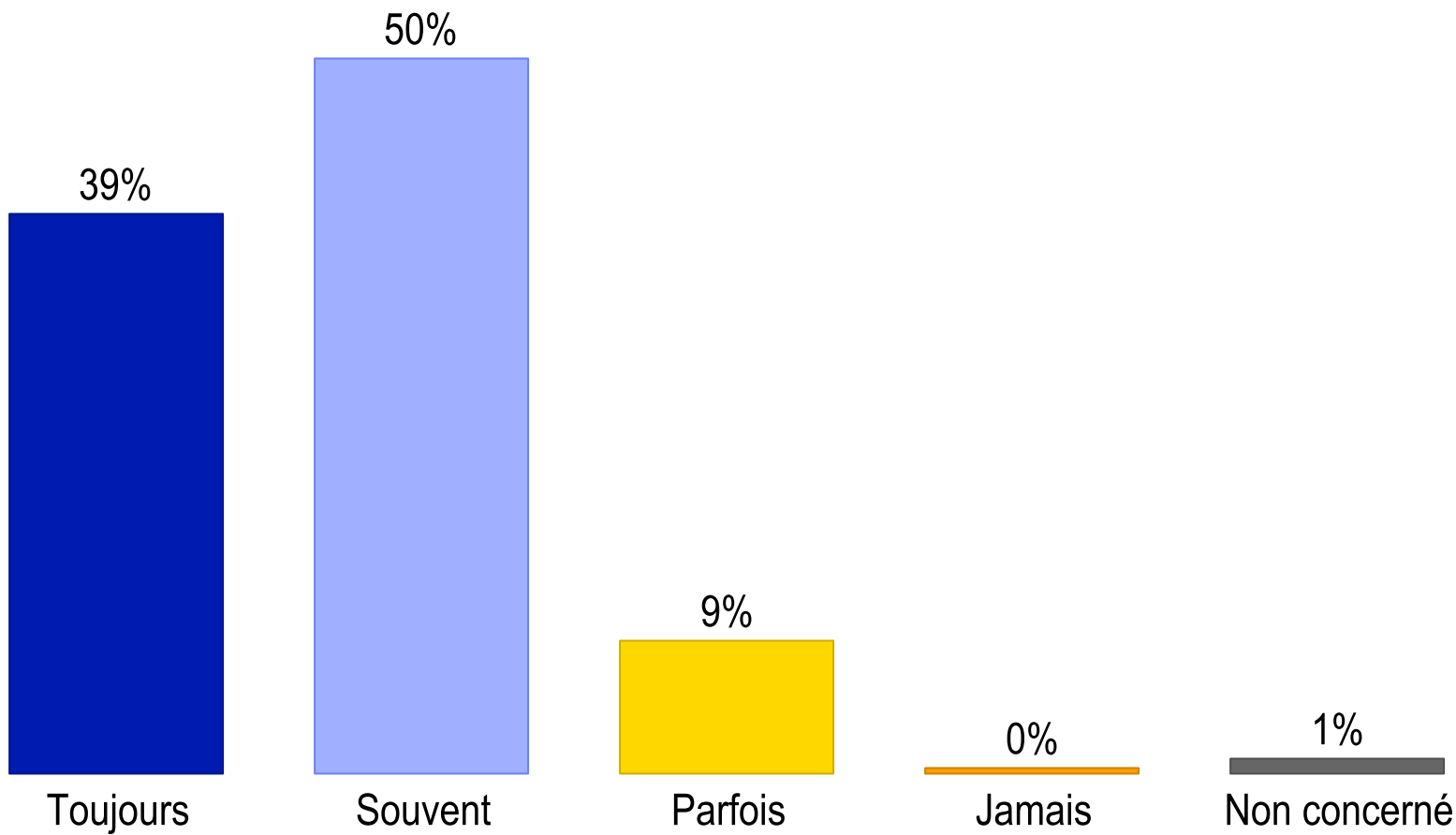
Eviter l'hospitalisation par spécialité

Spécialité / Votre intervention permet-elle d'éviter une hospitalisation ?



Suivi médical après hospitalisation

Après l'hospitalisation d'un de vos patients, continuez-vous à assurer son suivi médical ?

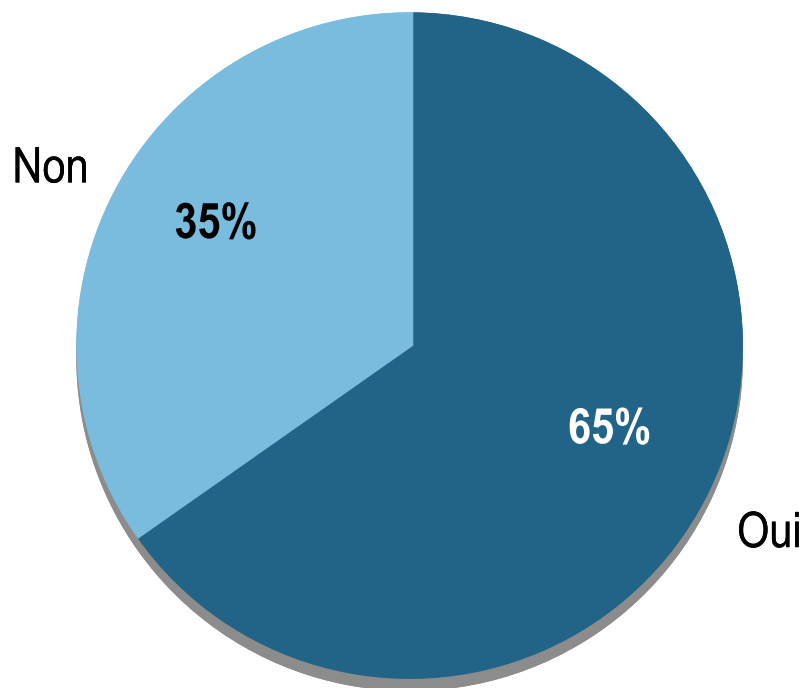


La coordination des soins de vos patients atteints de maladies chroniques

Satisfaction coordination

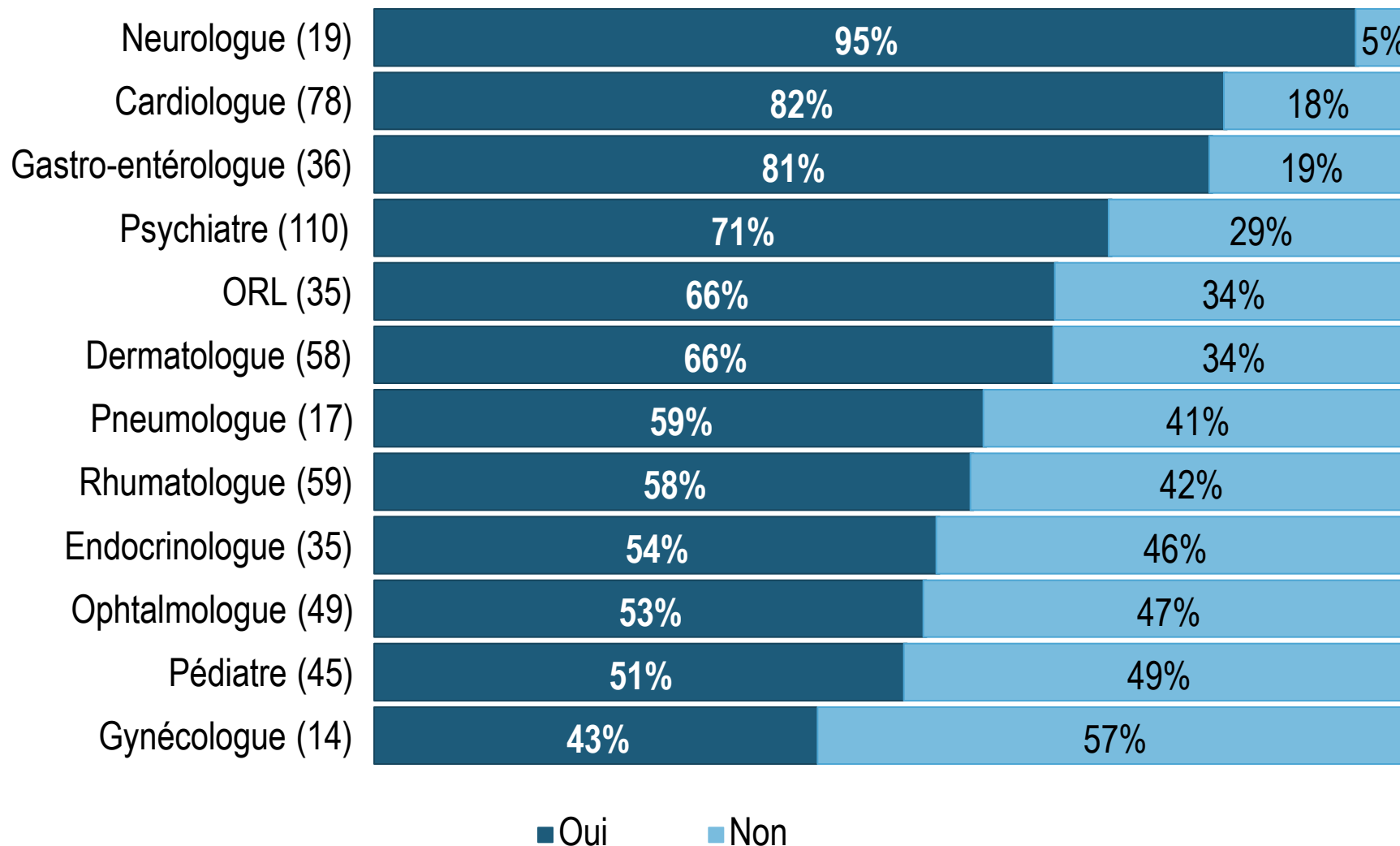
Estimez-vous que la coordination médecin spécialiste de médecine générale – spécialiste est satisfaisante dans le cadre du parcours de soins des patients atteints de maladie chronique ?

	Effectifs
Oui	374
Non	197
Total	571



Satisfaction coordination par spécialité

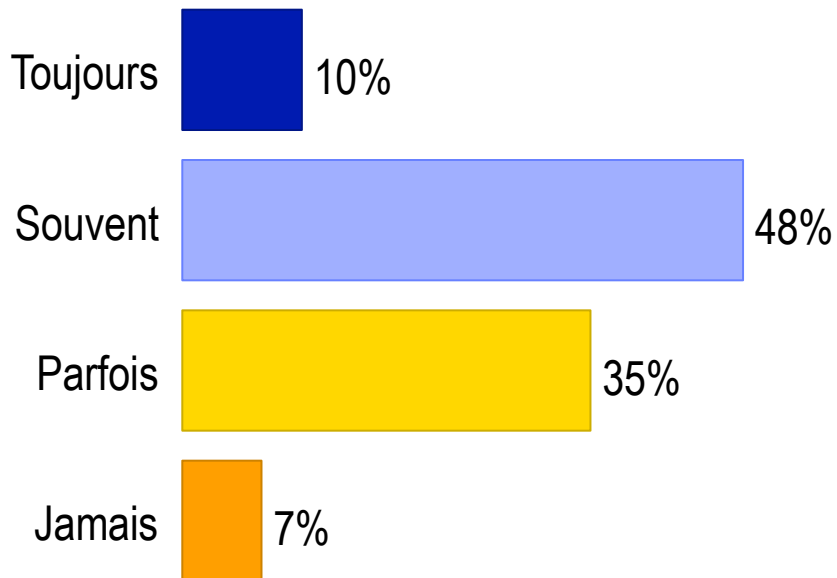
Spécialité / Coordination satisfaisante



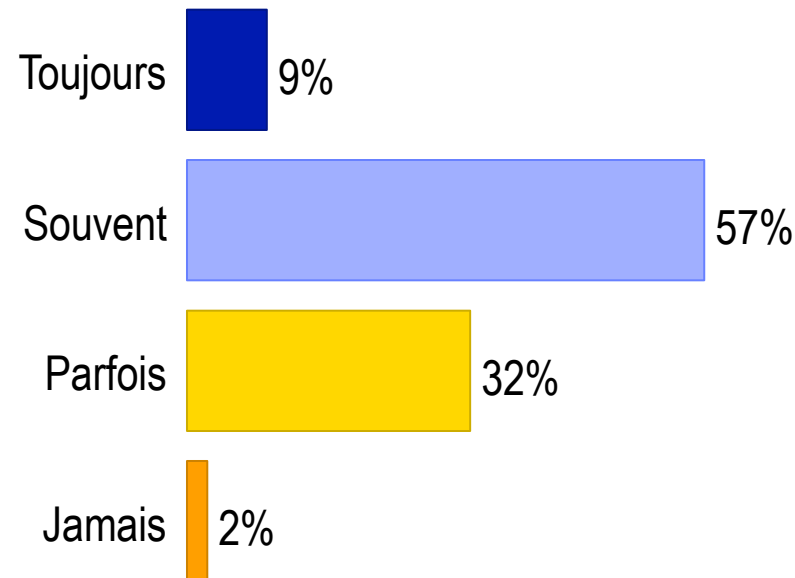
Echanges avec des établissements

Dans le cadre du suivi de vos patients atteints de maladie chronique, avez-vous des échanges avec des établissements...

PRIVES



PUBLICS



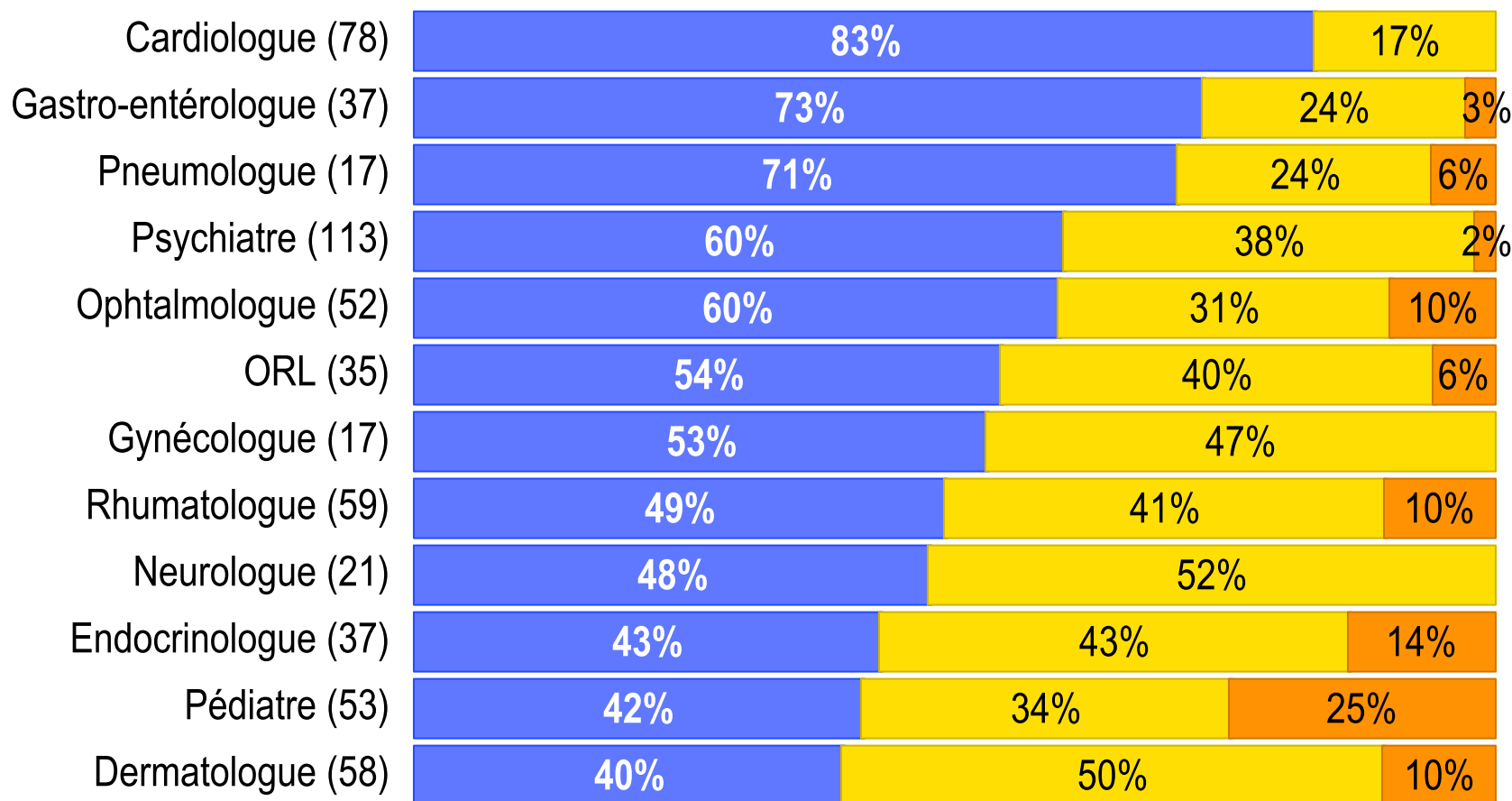
Etes-vous satisfait de cette coordination ?

	Effectifs	Pourcentage
Oui	477	89%
Non	58	11%
Total	535	

Etes-vous satisfait de cette coordination ?

	Effectifs	Pourcentage
Oui	374	67%
Non	184	33%
Total	558	

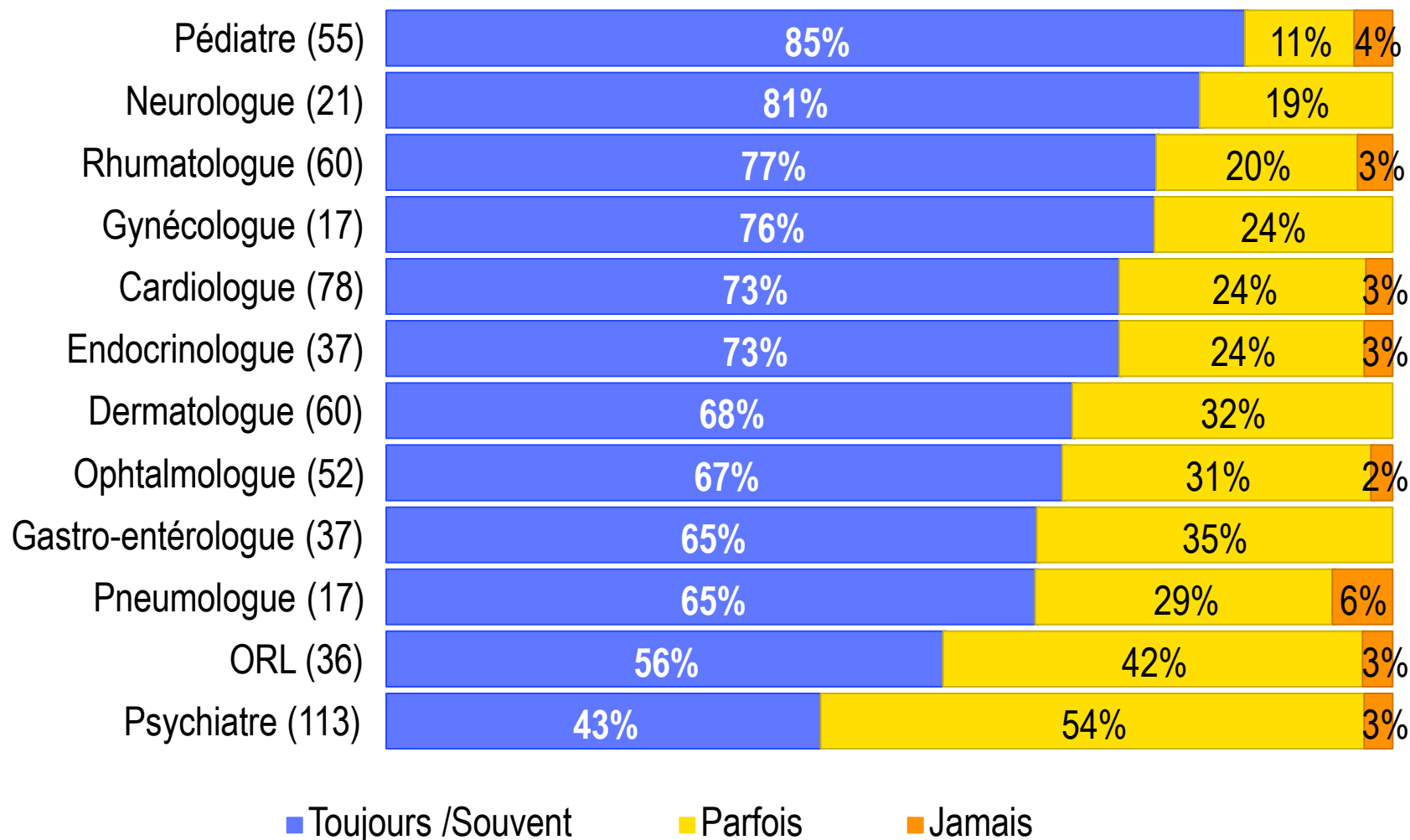
Echanges avec des établissements privés par spécialité



■ Toujours / Souvent (331) ■ Parfois (205) ■ Jamais (41)

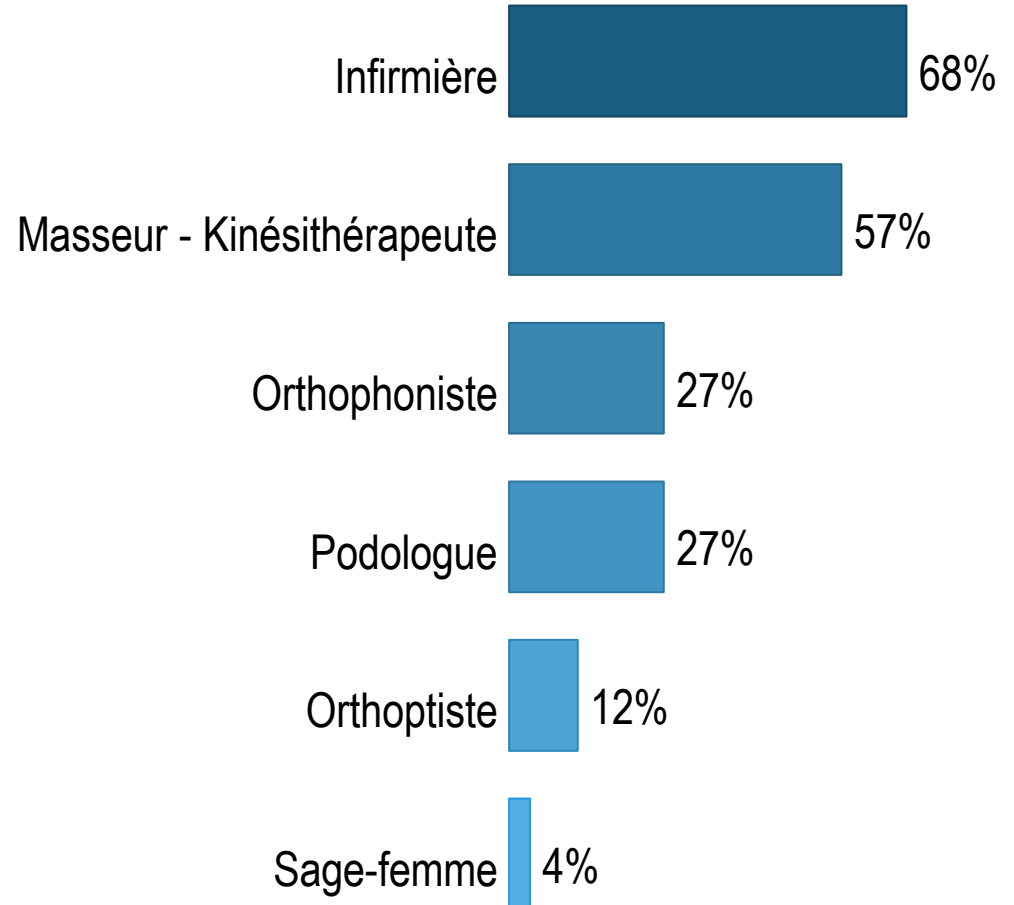
Echanges avec des établissements publics par spécialité

Spécialité / Echanges avec établissements publics



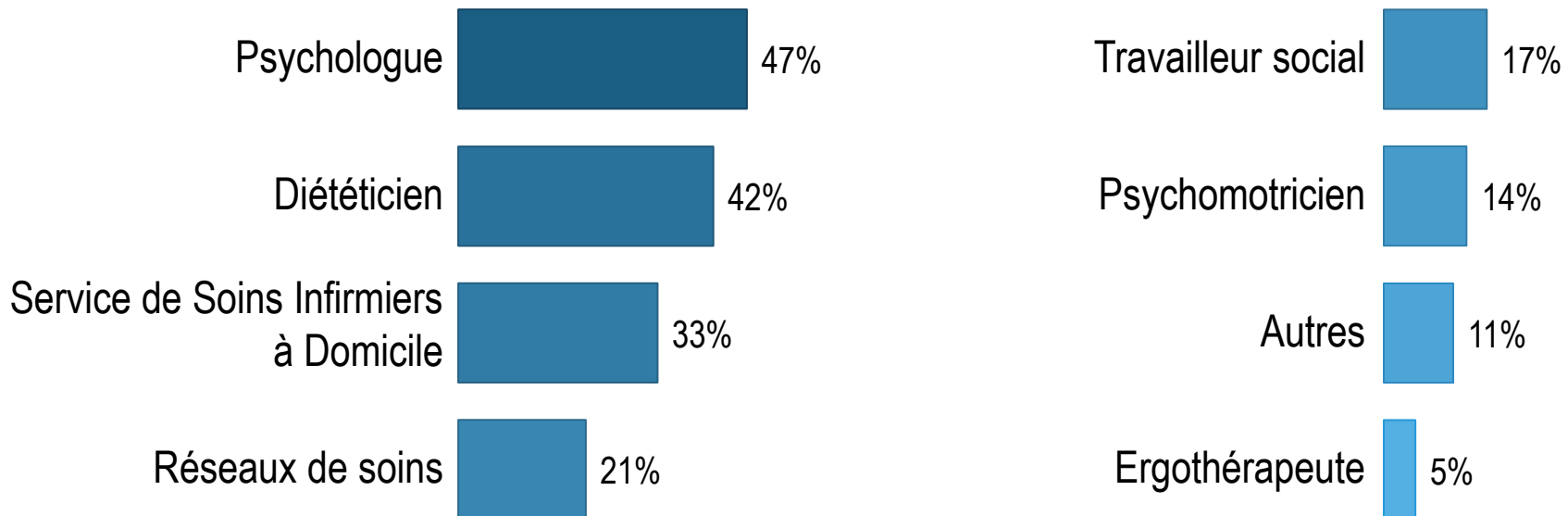
Services de professionnels de santé

Faites-vous appel aux services de professionnels de santé pour la prise en charge de ces patients ?

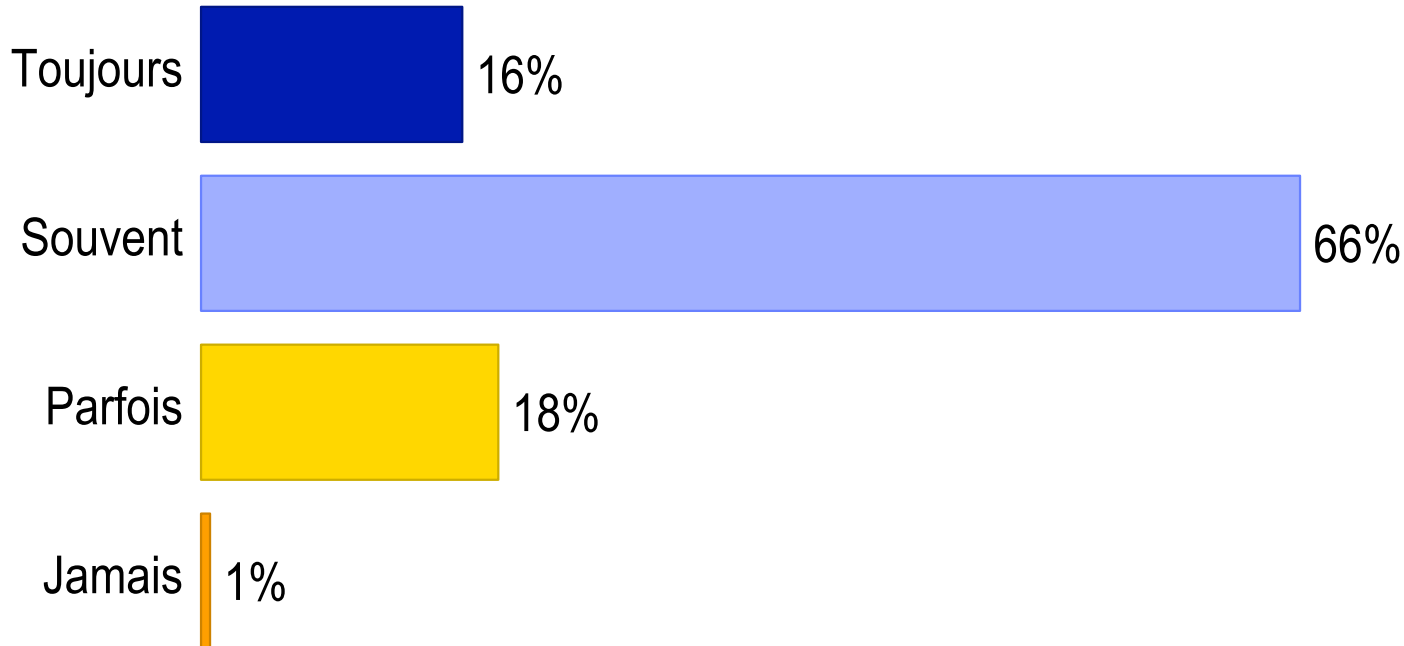


Services d'autres professionnels

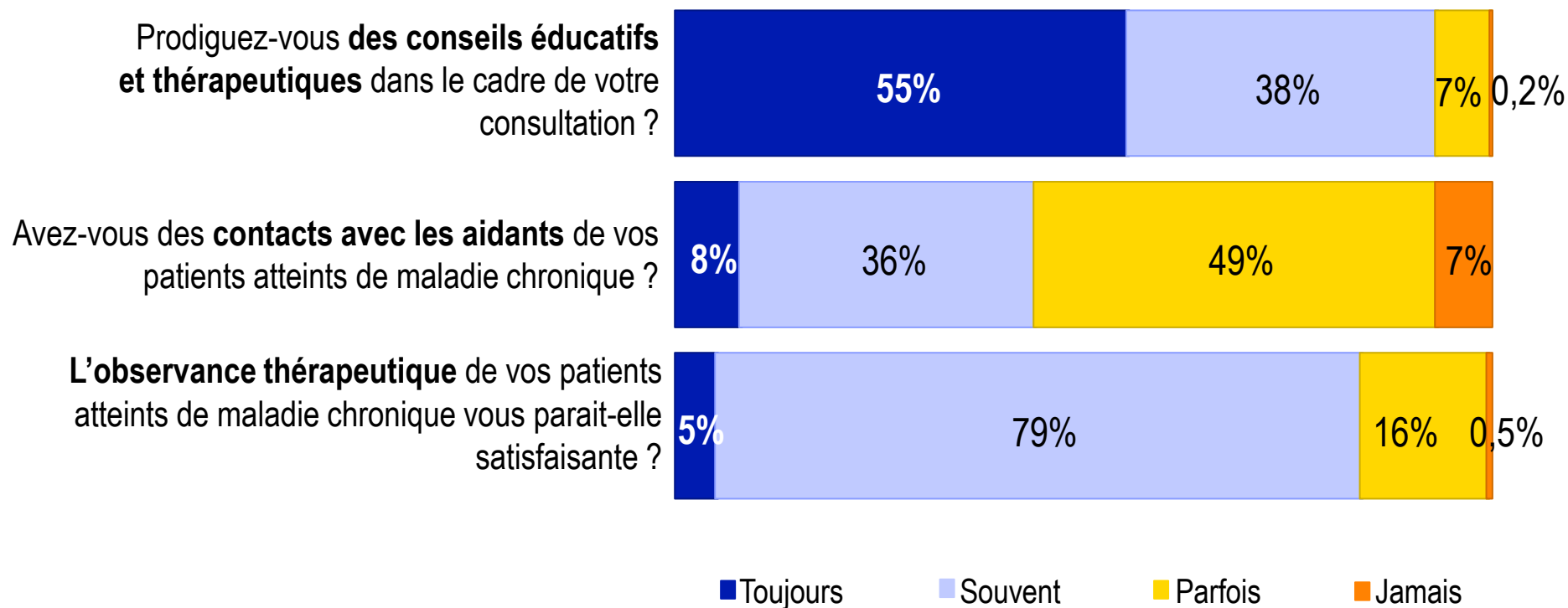
Faites-vous appel aux services d'autres professionnels pour la prise en charge de ces patients ?



Etes-vous satisfait de la coordination mise en place avec ces professionnels ?



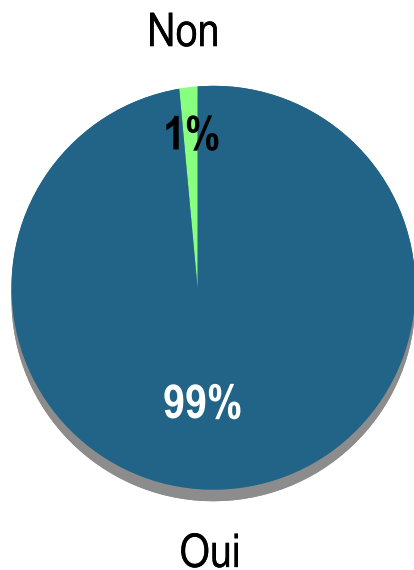
Vos conseils éducatifs, thérapeutiques et
d'accompagnement



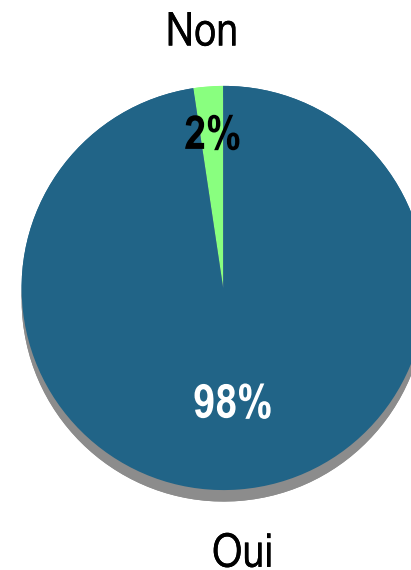
Qualité de vie et iatrogénie médicamenteuse



Dans la prise en charge de vos patients, privilégiez-vous leur **qualité de vie** ?

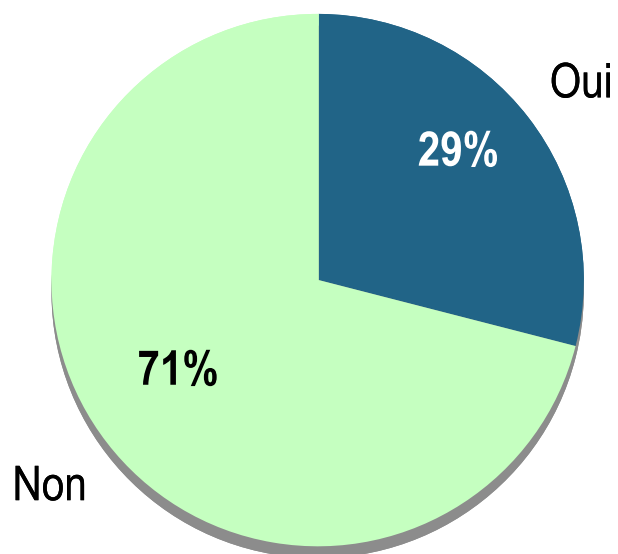


Prenez vous le soin de réévaluer le traitement de vos patients atteints de maladie chronique afin de prévenir la **iatrogénie médicamenteuse** ?



Activité de formateur

Avez-vous une activité de formateur dans le cadre de la formation médicale continue (enseignement, réseaux, EPU, DPC...)?



Cette enquête met en évidence le rôle majeur du médecin spécialiste (principalement concernés les neurologues, pneumologues, rhumatologues, endocrinologues, cardiologues) dans la prise en charge coordonnée avec le médecin traitant des patients atteints de maladie chronique concernant :

- le diagnostic,
- l'initiation du traitement,
- la réévaluation du traitement,
- le suivi.

Les médecins spécialistes estiment que la coordination médecins spécialistes de médecine générale / médecins spécialistes est satisfaisante.

Il en est de même des échanges avec les établissements publics et privés quand bien même la coordination soit meilleure avec les établissements privés.

Le rôle du médecin spécialiste est, selon eux, d'abord d'assurer le diagnostic avant d'initier ou de réévaluer le traitement.

Les médecins spécialistes sont disponibles, pour leurs patients chroniques, en cas d'urgence. Ils font appel aux services de professionnels de santé, principalement aux infirmières et masseurs-kinésithérapeutes et à un degré moindre aux psychologues, diététiciens et soins infirmiers à domicile.

Ils prodiguent des conseils éducatifs et thérapeutiques à leurs patients chroniques favorisant ainsi l'observance thérapeutique.

Ils privilégient les conditions et la qualité de vie de leurs patients et sont à disposition de leurs aidants et de leur entourage.

Quant à la formation médicale continue, ils sont assez nombreux à avoir une activité de formateur, renforçant ainsi la pertinence du parcours de soins coordonné.